

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Électricien-ne courants fort ou faible, session 2022, dans l'académie de NORMANDIE (CAEN).

Le président de l'Université de Caen Normandie,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de NORMANDIE (CAEN), au titre de l'année 2022 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Électricien-ne courants fort ou faible, au titre de l'année 2022, dans l'académie de NORMANDIE (CAEN) :

Monsieur JUPIN Yannick, ingénieur d'études de classe normale, président, Université de Caen Normandie, Caen.

Madame LAFOSSE Sandrine, attachée principale d'administration de l'état, experte, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Normandie, Caen.

Madame PEROTEAU Catherine, technicienne de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Université de Caen Normandie, Caen.

Fait à CAEN , le 12/05/2022

Pour le Président et par délégation
La Vice-présidente du
Centre Régional de Normandie

Marie-Laure BOCCA